

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

SERVICE
TERRITORIAL
DIEPPOIS



IDEFHI

INSTITUT DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE
ET DU HANDICAP POUR L'INSERTION



Table des matières

Introduction	3
I. Activité et population accueillie	4
A. L'activité – données globales des accueils réalisés.....	4
1. Les habilitations.....	4
2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service	5
3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global	6
4. Le mouvement des entrées et sorties au global.....	8
1.1. La situation familiale et les liens parentaux	9
1.2. La situation géographique.....	9
1.3. Les mesures de placement et de protection.....	10
II. Vie du service.....	11
A. La mise en œuvre du droit des usagers.....	12
1. La personnalisation de l'accompagnement.....	12
2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale	13
3. L'observatoire des événements indésirables	14
B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille.....	14
1. Actions d'éducation pour la santé	14
2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats.....	15
3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable.....	18
4. La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement.....	20
Conclusion : Perspectives.....	21

Introduction

Le SERVICE TERRITORIAL DIEPPOIS a traversé l'année 2023 en étant confronté à plusieurs difficultés et évènements.

Comme en 2022, le service Territorial Dieppois a fait face, à l'absence de responsables d'unité. L'intérim a été assuré par l'ensemble de l'équipe de direction (Responsables d'unité, Directrice et Adjoint de Direction). Il est à rappeler que le rôle du responsable d'unité, chef d'orchestre de la personnalisation de l'accompagnement, est essentiel. Même si les équipes ont à cœur de bien faire dans l'accompagnement des usagers, la formalisation de la personnalisation des parcours reste insatisfaisante.

L'année 2024 devrait voir le retour d'un encadrement de proximité cohérent et satisfaisant.

De plus, l'évolution de l'activité n'a pas été sans conséquences, au regard du sureffectif permanent sur l'ensemble des unités d'hébergement. Celui-ci a engendré une hausse de l'accueil d'urgence sur les MECS et l'AFR, qui a entraîné des difficultés de prises en charge des jeunes au quotidien. Ceci s'est traduit par des visites et contrôles de l'Aide Sociale à l'Enfance sur les unités de Arques la Batailles et de la Pouponnière.

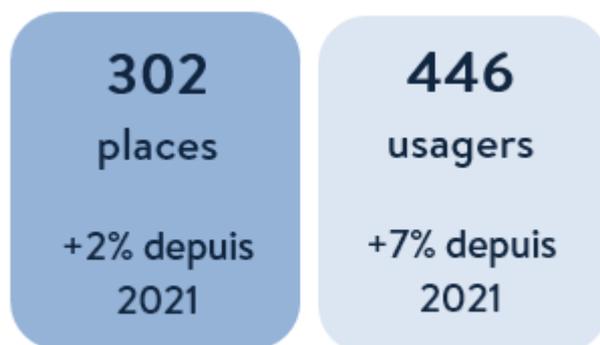
En parallèle de ces difficultés, un accent tout particulier a été porté sur l'amélioration du cadre de vie et de gros efforts se sont portés sur des unités d'hébergement.

Enfin, le dernier élément marquant de l'année est le départ de l'adjoint de direction qui a fait valoir ses droits à la retraite et la mobilité de la Directrice en fin d'année 2023.

2024 devra voir l'équipe de direction et d'encadrement stabilisée et pérennisée.

I. Activité et population accueillie

A. L'activité – données globales des accueils réalisés



1. Les habilitations

Les habilitations sont prises en compte au 31 décembre de chaque année :

Nombre de places installées au 31/12	2021	2022	2023	
			Socle	Plan d'urgence
MECS	113	97	97	
Accueil d'urgence	12	24	24	
AFR	55	55	50	
SMD	34	34	42	6
IED/R	83	83	83	
TOTAL	297	293	296	6

L'année 2023 a vu l'habilitation du STD évoluer. Cette évolution fait suite à celles de 2022.

Nous avons opéré une baisse de 5 places en AFR, ce qui tend à correspondre à notre activité réelle. Par contre, les places en SMD ont progressé de 8 places ainsi de 6 places supplémentaires installées dans le cadre du plan d'urgence, ce qui amène à 48 places.

Cette augmentation de places en SMD de près de 42% n'est pas sans conséquence sur le plan RH, mais a répondu à une demande forte du territoire.

Ces évolutions portent la capacité totale du STD à 302 places au 31 décembre 2023 en y intégrant les places du plan d'accueil d'urgence départemental voté en juin 2023.

2. Le nombre de journées réalisées et le taux d'occupation du service

Evolution du taux d'occupation et du nombre de journées réalisées par type d'accompagnement

Taux d'occupation (hors plan d'urgence)	2021	2022	2023
MECS	91%	96%	105%
Accueil d'urgence	93%	100%	102%
AFR	91%	79%	81%
SMD	93%	101%	92%
IED/R	65%	84%	77%

Ces trois dernières années ont vu notre taux d'occupation évoluer.

Il est sérieusement à la hausse, et dépasse même les 100 % pour les hébergements collectifs tels que les MECS (105 %), Accueil d'urgence (102 %).

Concernant l'AFR (81 %), le taux d'occupation est en légère hausse mais il est à pondérer avec la baisse de l'habilitation (-5places). Ce taux d'occupation faible est à mettre en lien avec une problématique de recrutement des assistants familiaux, ce qui ne nous permet pas de réaliser notre activité prévisionnelle.

Il est important de noter que la pression sur les hébergements, qu'ils soient des SAU ou des MECS, n'est pas sans poser des difficultés d'accompagnement et le taux d'occupation de 105 % est préoccupant. De plus, une grande majorité des accueils en MECS est réalisé en lieu et place des accueils d'urgence, faute de place vacantes. Il est indispensable de recréer de la fluidité dans les parcours afin que les SAU reprennent leurs fonctions d'accueil d'urgence et que les MECS se concentrent sur les accueils et réorientations préparées.

Plus spécifiquement sur la pouponnière, En 2023, le taux d'occupation de la Pouponnière est resté stable par rapport aux années précédentes. Toutefois, il convient de noter que nous nous sommes trouvés en sureffectif constant à 13, parfois 14 enfants les 10 premiers mois de l'année avant de connaître une baisse inédite de notre effectif (5 enfants au minimum en Décembre).

Expliciter ce phénomène nous est difficile car sûrement multifactoriel (baisse des naissances au plan national, renforcement des actions de prévention, recrutement massif d'assistantes familiales)

Les motifs de placement sur 2023 ont également étonnamment présenté des similitudes surprenantes. Ainsi, sur le 1er trimestre 2023, nous avons accueilli 5 petits garçons souffrant de fractures osseuses et porteurs de contentions plâtrées. Ce motif d'accueil, par maltraitances physiques avérées (ou suspectées), reste exceptionnel au sein de nos admissions et nous a obligé à innover.

Pour l'intervention à domicile, La baisse du taux d'occupation correspond à une instabilité RH. Arrêt maladie d'un agent de plus de 4 mois sans remplacement. La mise en œuvre de l'extension de l'activité qui s'est faite de manière progressive prenant en compte les recrutements et l'accompagnement des nouveaux agents dans leurs nouvelles fonctions.

3. Le nombre de jeunes suivis dans l'année au global

File active de l'année (dont plan d'urgence en 2023)	2021	2022	2023
MECS	197	200	181
Accueil d'urgence	0	24	49
Pouponnière	24	29	32
AFR	59	56	50
SMD	59	70	76
IED/R	103	116	108
TOTAL FILE ACTIVE	417	443	446

Le nombre de jeunes suivis au cours de l'année 2023 reflète un turn-over relativement important sur nos unités, principalement lié à notre mission d'accueil d'urgence que sont les SAU (taux de file active de 4, soit le double que 2022, pour le SAUD et de 2,7 pour la pouponnière)

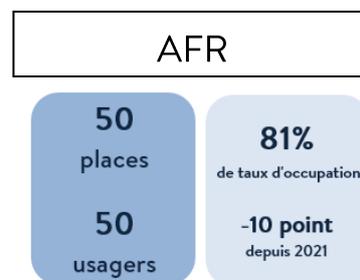
Pour les MECS, le taux de rotation est relativement stable (taux de file active de 1,9, pour 2 en 2022).



Concernant l'AFR, nous avons une file active correspondant à notre habilitation. Ceci traduit nettement le manque de places disponibles du fait du manque d'assistants familiaux. De plus, par nature, il y a peu de turn over en familles d'accueil et les placements sont généralement plus longs qu'en hébergement collectif. Malgré le gel de 5 places depuis 2022, l'unité AFR ne parvient pas à atteindre son taux d'occupation. Deux facteurs essentiels expliquent cette situation : des départs à la retraite non remplacés, ou bien remplacés par des AF disposant d'un agrément pour une place, alors que les précédentes sont parties avec un agrément pour 2 voire 3 places.

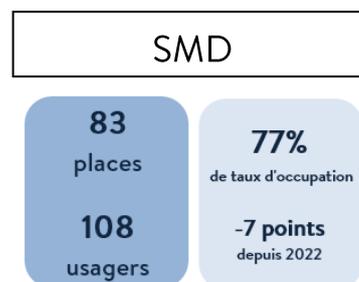
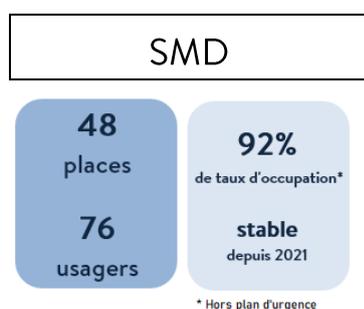
La récurrence du manque d'embauche de professionnels AF en AFR pénalise l'activité du service. En moyenne, l'unité a disposé de 42 places pour une activité souhaitée à 50 places, avec 5 ou 6 agents en moins au TDE tout au long de l'année

De fait, la file active est en diminution sur 2023, alors que l'AFR a accueilli plus conséquemment dans le cadre de réponse aux demandes d'accueil en urgence.



Les accompagnements en milieu ouvert sont relativement stables. Pour le SMD, sans comptabiliser les 6 places du plan d'urgence, la file active reste stable depuis plusieurs années.

Pour ce qui est de l'intervention à domicile, renforcée ou pas, nous constatons une baisse depuis 2022, liée à des difficultés de recrutement, qui ne permettaient pas d'être réactif en termes d'ouvertures de mesures, ou encore liée à un manque de fluidité dans les transmissions des demandes entre le prescripteur et nos unités.

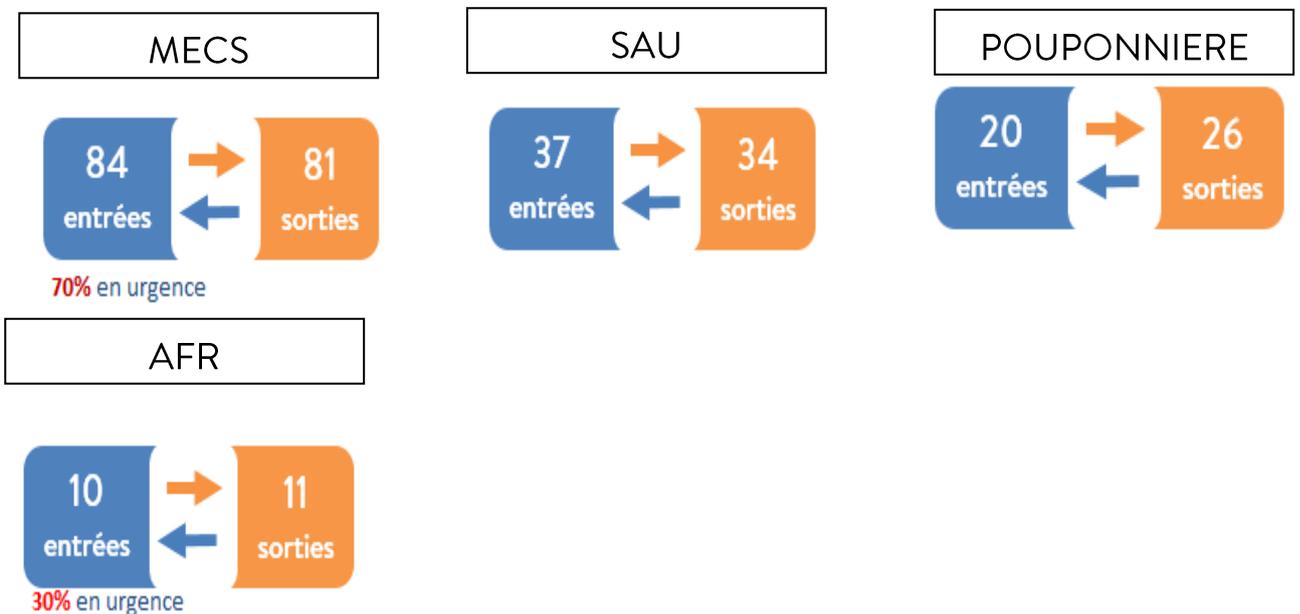


4. Le mouvement des entrées et sorties au global

ENTREES/SORTIES de la prestation sur 2023	Entrées	Dont en urgence	Sorties
MECS	84	70%	81
Accueil d'urgence	37		34
Pouponnière	20		26
AFR	10	30%	11
SMD	37		34
IED/R	48		42

Ce tableau met en évidence que les MECS assurent une mission d'accueil d'urgence, alors que ce ne sont pas leurs missions habituelles. Ceci a pour conséquence directe une saturation des dispositifs d'urgence et un manque de fluidité des parcours. De plus, les accueils en urgence sur les MECS ne permettent pas d'accueillir au mieux l'utilisateur. De même, cette anomalie ne donne pas la capacité d'opérer des orientations ou des réorientations en lien avec les projets des enfants.

Nous retrouvons aussi cette tendance à l'AFR qui a réalisé 30 % de ses accueils en urgence



1.1. La situation familiale et les liens parentaux

Situation des parents (au 31/12/2023)	Ensemble, mariés, pacsés	Monoparental	Séparé(e)(s)	Autres (pupille, décès)
AFR Dieppe - Neufchâtel	24%	13%	61%	3%
IEDR	27%	14%	58%	2%
MECS	16%	12%	73%	0%
Pouponnière	40%	0%	60%	0%
S.A.U.D	13%	33%	53%	0%
SMD Dieppe	45%	5%	50%	0%

2023, comme en 2022, la situation reste la même par rapport aux années précédentes quant à la situation des parents. La tendance de parent séparé, en augmentation en 2022 (72% contre 57% en 2021 et 54% en 2020), se confirme en 2023 avec 73% dans les MECS.

1.2. La situation géographique

UTAS (FILE ACTIVE 2023)	Dieppe - Neufchatel en bray	Boucles de Seine	Entre Seine et Mer	Le Havre/Pointe de Caux	Rouen
MECS	82%	4%	4%	5%	5%
SAUD	86%	5%		2%	7%
POUPONNIERE	62%	17%	14%	3%	3%

La tendance de 2022 se confirme avec des accueils majoritairement issus du territoire couvert par le STD. Néanmoins, accueillir des jeunes issus d'autres territoires n'est pas sans générer de la complexité dans leur accompagnement et monopolise du temps éducatifs au détriment de l'accompagnement au quotidien.

A noter néanmoins que la pouponnière n'accueille que 62 % de bébés issus du territoire Dieppe-Neufchâtel. Ceci compromet considérablement le lien parents enfants qu'il est indispensable de construire dans les premières semaines de la vie de l'enfant.

Pour l'intervention à domicile, Les familles sont réparties sur tout le territoire Dieppois (Dieppe, Eu Le Tréport, Blangy, Aumale, Neufchâtel, Forges les Eaux et Gournay en Bray). Pour optimiser les temps de transports, une partie des professionnels est basée à Dieppe et une autre partie à Neufchâtel en Bray. A noter que bon nombre de ces familles ne sont pas mobiles et oblige les

professionnels à multiplier les déplacements. Dans un souci de réduire les déplacements, 2 agents prennent leur poste à partir Neufchâtel et 2 autres à Dieppe.

1.3. Les mesures de placement et de protection

Type de mesure (au 31/12/2023)	Administratives	Judiciaires
AFR Dieppe - Neufchâtel	8%	92%
IEDR	42%	58%
MECS	4%	96%
Pouponnière	0%	100%
S.A.U.D	14%	86%
SMD Dieppe	25%	75%

II. Vie du service

Bien que les différents services du STD aient été traversés par de nombreuses difficultés en termes de ressources humaines (arrêts maladie des personnels éducatifs et de l'encadrement), ou d'accompagnement d'usagers particulièrement complexes, ils ont fait preuves de créativité et d'innovation tout au long de l'année

L'année 2023 est une année mouvementée pour l'unité « petite enfance » du site des « dentelles » à Dieppe, qui a connu des mouvements inter équipe avec le départ d'une EJE et d'une ES, éléments moteurs en poste depuis de nombreuses années. L'arrivée de nouveaux agents et l'absence de responsable d'unité « fixe » a déstabilisé l'équipe qui fût heureuse de l'arrivée pérenne de la responsable d'unité fin août.

L'unité AFR n'a pas échappé aux mêmes difficultés, que ce soit pour les personnels éducatifs ou les assistants familiaux. En effet, un agent est rentré en mi-temps thérapeutique en septembre, après un arrêt de 8 mois, tandis qu'un autre s'est trouvé en arrêt maladie en septembre. Bien que remplacés, les modalités de travail en AFR ont amené à redistribuer les situations en binôme à deux reprises en moins d'un mois, modifiant ainsi les références éducatives et les repères de travail de chacun.

A. La mise en œuvre du droit des usagers

1. La personnalisation de l'accompagnement

Bien que la personnalisation de l'accompagnement soit présente dans chaque unité, elle est formalisée de manière inégale au sein du STD.

Sur les MECS, nous remarquons que certaines unités sont proches d'une absence de formalisation de projet personnalisés ou de DIPC alors que d'autres flirtent avec les 75% de réalisation. Ces écarts s'expliquent notamment par la stabilité des équipes pour lesquelles la démarche de personnalisation fait désormais partie des pratiques courantes.

Pour la MECS « Petite enfance », l'installation exceptionnelle d'un coordonnateur de parcours sur la MECS « Petite Enfance » est venue soutenir la responsable d'unité assurant l'intérim sur la MECS. L'arrivée d'un professionnel aguerri sur ce poste a permis à l'équipe d'avancer sur le travail des écrits mais également sur la prise en charge individualisée des usagers avec la mise en place d'activités socio-culturelles pour une grande majorité des enfants (foot, théâtre, danse...). L'ASE et les juges mettent d'ailleurs en avant leur satisfaction quant au respect des échéances, à la qualité de prise en charge et à l'ouverture sur l'extérieur des usagers du service. L'arrivée des enfants est presque toujours suivie (ou précédé lorsque l'accueil ne se fait pas dans l'urgence), par un entretien avec les parents et la signature du DIPC ce qui n'était pas fait jusqu'alors et permet d'établir un lien partenarial avec le/les parent(s) dès l'arrivée de leur(s) enfant(s).

Néanmoins, même si le taux de réalisation des Projets personnalisés et des DIPC n'est pas optimum, de nombreux écrits professionnels sont transmis aux tutelles relatant cet accompagnement personnalisé (Notes d'incidents, notes d'informations, écrits d'échéances...). Tous ces documents sont répertoriés dans le dossier unique de l'utilisateur (Sil'âge).

Pour la pouponnière, le recrutement d'1 EJE et une ES en Septembre 2023, après de longs mois avec une seule EJE, en charge des visites médiatisées et de l'éveil du collectif, a également apporté un nouveau souffle à la dynamique de l'équipe. Ainsi, le volume de visites (environ 90 mensuelles avec un effectif plein) reste conséquent à la Pouponnière, ne permet pas aux EJE en poste de proposer un éveil qualitatif aux enfants à la hauteur attendue. La majorité des visites se déroulent en présence constante du professionnel.

Concernant l'AFR, la personnalisation de l'accompagnement est irrégulière et peut encore s'améliorer. Si les DIPC sont faits, les projets personnalisés ont peiné à se mettre en œuvre tout au long de l'année.

Par contre, nous observons une très bonne réalisation des DIPC et projets personnalisés sur l'ensemble du milieu ouvert, que ce soit en SMD ou en IED/R. Le Pôle d'intervention à Domicile (MO et SMD) a maintenu une qualité de prise en charge pour chaque jeune accueilli. Ainsi, Les accompagnements ont été menés de manière personnalisée. Dès l'admission, les attentes du jeune et de sa famille sont recueillies lors de la signature du DIPC ou du contrat de séjour. Le projet personnalisé, travaillé individuellement avec le jeune et aussi avec la famille est élaboré dans les semaines qui suivent l'admission. Le livret d'accueil est systématiquement remis à la famille lors de l'admission.

2. Les groupes d'expression et les conseils de la vie sociale

Les modalités de participation des usagers sur le STD existent, mais manquent de formalisation et de traçabilité. A noter néanmoins une participation massive de toutes les unités du STD dans le cadre de l'auto évaluation sur le thème de la participation des usagers au dernier trimestre 2023.

Sur les unités d'hébergement comme « Accueil » ou « Transition », un groupe de parole a lieu en amont des groupes d'expression, qui ont lieu une fois par trimestre. Ils permettent aux jeunes de s'exprimer sur les thèmes proposés, d'élire des représentants qui représentent l'unité aux groupes d'expression et conseil de vie social.

Pour l'unité de EU, des groupes de paroles ont lieu à un rythme mensuel sur l'unité. Ils font l'objet de débats autour de thèmes choisis par l'équipe ou selon le thème qui sera abordé au groupe d'expression trimestriel du service. Les jeunes y sont représentés par deux représentants.

L'unité « Petite Enfance », a été représentée par un jeune garçon au sein des groupes qui ont pu avoir lieu à Neufchâtel et Canteleu. Plusieurs groupes d'expression ont également été mis en place au sein des dentelles, animés par la psychologue ainsi que par une éducatrice. Les sujets abordés ont été, le harcèlement et l'estime de soi, temps d'échange apprécié des usagers. Le départ de la psychologue et la difficulté de remplacement que le service connaît n'a pas permis de réitérer cette expérience qui reste un objectif pour l'unité.

Enfin, pour l'AFR et le service d'intervention à domicile, il est plus difficile d'organiser la participation des usagers. Dans le cadre de l'évaluation interne, un groupe d'enfants a pu participer à un questionnaire en lien avec l'expression des usagers. Un outil de type « questionnaire de satisfaction » devra être pensé en 2024.

3. L'observatoire des événements indésirables

En 2023, nous avons rédigé 277 notes d'évènement indésirables sur le STD, dont 7 pour l'AFR, et 1 pour le SMD. Ce qui indique que la très grande majorité des notes d'évènements indésirables concerne les lieux d'hébergement collectif.

Le détail de ces notes devra être affiné et analysé dans le cadre de l'observatoire des évènements indésirable de l'année 2024.

B. L'évolution dans les prestations et services rendus à l'utilisateur et sa famille

1. Actions d'éducation pour la santé

Le public accueilli présente des troubles comportementaux et les consultations en CMP/CMPP ne cessent d'augmenter. La proximité des professionnels de santé autour des dentelles facilite grandement la prise en charge des usagers et le déménagement à Saint-Nicolas-D'aliermont inquiète par sa situation géographique.

L'augmentation de prise en charge de ce profil d'enfant a induit une augmentation de prises en charge additionnelles financées par le département, à ce jour 3 prises en charge additionnelle (PECA) sont en cours et l'évolution positive pour ces enfants est à noter tant sur le plan individuel que sur la relation aux autres dans le groupe. Les difficultés de recrutement restent réelles sur le bassin dieppois et la mise en place de ces PECA est parfois difficile dans les délais impartis.

Les infirmières du STD participent elle également à ces temps et ont pu travailler l'estime de soi, la pudeur et les émotions notamment à l'aide de supports éducatifs type jeux pour lesquels le service à fait une demande d'investissement. Il est convenu que la première séance soit initiée avec l'infirmière en partenariat avec l'équipe éducative qui prend le relais quand le taux d'encadrement le permet.

Des actions de prévention concernant la vie sexuelle et affective ont été menées par l'une des infirmières du service auprès des jeunes sur différentes unités telles que « transition », « Eu » ou « Accueil ». D'autres actions ont été menées par l'équipe sur l'hygiène par le biais de pictogrammes ou des ateliers sur l'estime de soi.

Concernant la pouponnière, La prise en soin au quotidienne et l'amélioration constante de nos pratiques est toujours au coeur de nos préoccupations. La formalisation des actions d'une équipe pluridisciplinaire est parfois difficile. En Février 2023, un contrôle de la Pouponnière a été mené par le Département. Le choix a été fait de considérer ce temps comme un véritable levier d'actions managériales. Ainsi, cela a permis d'élaborer un plan d'actions correctives et de corriger/de faire évoluer des points critiques. Cela a aussi permis une réflexion collégiale et partagée sur des points de crispation qui perduraient depuis de nombreuses années et des investissements en matériel devenus indispensables ont été réalisés. Cela a réinscrit la Pouponnière, dans une démarche institutionnelle d'amélioration continue de la qualité. Ainsi, nous avons pu bénéficier de l'appui de la Direction des politiques d'accompagnements et reprendre avec l'équipe la procédure des événements indésirables, par exemple.

Peu de notes sont effectivement rédigées sur par l'unité "pouponniere", et elles concernent essentiellement des événements médicaux, incidents domestiques et des actes de morsures entre les enfants.

Autre fait marquant de 2023 : l'arrivée d'une nouvelle infirmière, pleinement investie dans ses missions et favorisant les échanges autour de la santé des enfants avec l'ensemble de l'équipe. De nouveaux partenariats santé ont pu se créer, avec notamment la collaboration avec une nouvelle kinésithérapeute et un ostéopathe. Le lien avec la Pédiatrie du Centre Hospitalier est plus fluide, ainsi qu'avec les cabinets des médecins généralistes de proximité. Le partenariat avec le CAMSP, déjà bien installé, se trouve renforcé très positivement.

Ces liens seront à réétudier et à confirmer lors du déménagement en Février 2025 sur Saint Nicolas d'Alhiermont. Le volet santé est forcément très présent et pregnant dans les 3 premières années de vie.

2. L'ouverture sur l'extérieur et les partenariats

Pour 2023, le STD a poursuivi les partenariats déjà engagés depuis plusieurs années: des conventions sont ainsi établies avec la SPA, la Croix Rouge, la Cité de la mer à Dieppe...

Sur Neufchâtel: Les usagers bénéficient des services proposés par l'ESCALL, centre social municipal de Neufchâtel (Médiathèque, Tennis de table, Sorties diverses, théâtre) et du centre de loisirs géré par la communauté de commune. Les usagers profitent aussi de différents clubs

sportifs neufchâtelois (Football, Handball, Danse, VTT, Aïkido...) mais aussi de partenaires extérieurs tels que le club d'équitation de Longueville-sur-Scie.

Les jeunes de l'unité sont partis en séjour au Sentier Karstique dans le Doubs, un transfert à Clécy et deux semaines en Bretagne, et plusieurs sorties ont été organisées par l'équipe éducative dans des parcs d'attraction et animaliers. Un partenariat est né avec « passion foot » et trois jeunes ont pu bénéficier d'une semaine de colonie sur cette thématique.

De plus, un partenariat avec « Réseau » associant les entreprises du secteur continue de se développer pour accueillir les jeunes en stages ou en alternance dans le cadre de leur scolarité ou projet professionnel.

Unité de EU : Les jeunes ont bénéficié de trois séjours au cours de l'année 2023. En juillet, ils ont pu partir en camping à La Palmyre et visiter son zoo. En octobre, ils ont séjourné en Bretagne à Carhaix où ils ont pu visiter la région, la forêt de Brocéliande, le musée de la Mer à Brest et la côte Bretonne. Ils ont ensuite passé une semaine dans un centre équestre où ils ont pu faire du poney tandis que d'autres sont allés visiter le parc du Marquenterre dans la baie de Somme.

Les jeunes sont inscrits dans divers clubs sportifs des 3 villes sœurs (Football, danse, boxe, babyfoot, majorettes, théâtre...) Ils participent aux randonnées organisées par le service. Ils ont aussi participé aux diverses activités organisées par l'équipe éducative (Parc Astérix, Nausicaa, zoo, bowling, patinoire, match de football, acrobranche, natation...)

L'unité est en lien avec l'association « L'Ancrage » qui accueille des jeunes à partir de 14 ans. Quelques-uns d'entre eux ont pu participer aux activités proposées (jeux, repas, sorties culturelles...)

Une partie des jeunes participe au centre de loisirs de la ville de Eu où diverses activités sont organisées durant les vacances scolaires.

Unité « pouponnière » : Le recrutement d'une EJE spécialement dédiée aux activités d'éveil a permis de réaffirmer nos partenariats délaissés depuis le COVID et de reprendre les Bébés jeux / Bébés Livres et Bébés nageurs, bénéfiques au développement des petits. De même, au sein de la Pouponnière, plus de diversité en terme de sorties extérieures et d'activités soutenant l'éveil ont pu être mises en place.

Le point d'orgue de ce travail a pu se concrétiser avec la venue de trois musiciennes de l'Opéra de Rouen, pour une séance « Opéra Mômes » en Décembre 2023.

Nous poursuivons, depuis plusieurs années maintenant, les interventions de musicothérapie de façon hebdomadaire. Cela permet de travailler la contenance et le souffle avec un enfant seul ou en binôme. Et de donner du temps individuel aux enfants. La régularité de ces actions, ainsi que l'intervention "massage" et la lecture proposée par deux autres intervenants, favorise grandement l'épanouissement des petits.

Quelques actions de valorisation et de présentation du travail réalisé ont pu se faire, notamment à la Maison de l'Université sur la thématique de la musicothérapie. Lors des RDDPE, des auxiliaires se sont mobilisées pour présenter leur travail d'observation des besoins des enfants et quelques données sur le développement psychomoteur.

Des actions de formation ont pu être menées par l'équipe, avec un apport intéressant de la formation en visio, qui semble avoir les faveurs de l'équipe. Les sessions d'APP sont à présent appréciées et complètement investies, depuis qu'elles ont été confiés à l'Association Pikler.

Unité « Petite Enfance » : Au cours de l'été, 8 enfants ont pu bénéficier d'un transfert à la Palmyre pour les grands, et 4 enfants sont partis en transfert à Pourville pour les plus petits. La pouponnière est venue en visite sur le transfert de Pourville dans le cadre de visite « fratrie ». L'opération ayant été un franc succès, elle sera réitérée en 2024. Ces transferts sont un réel outil éducatif et permettent de travailler la socialisation avec les enfants accueillis.

Depuis septembre 2023 l'unité « petite enfance » participe au projet photo du musée de l'horlogerie et les usagers sont invités à des ateliers permettant de travailler l'ouverture sur l'extérieur et l'image de soi. Un partenariat qui permettra d'établir du lien, dans le cadre du déménagement à venir. Projet photo également mis en place à Noël avec des portraits tirés par Audrey PLEY, photographe, et offert aux parents des enfants accueillis. Le père Noël nous a rejoints le 22 décembre pour le plus grand plaisir des enfants de l'unité. A noter qu'en 2023, seuls 5 enfants parmi 18 ont pu bénéficier d'hébergement familial pendant les fêtes de fin d'année.

Pôle d'intervention à domicile : Le Pôle d'Intervention à Domicile est dans une démarche continue visant à développer son ouverture sur l'extérieur. Des actions pérennes sont mises en place visant à entretenir et développer le réseau partenarial. L'accompagnement s'appuie en grande partie sur les dispositifs qui composent l'environnement des familles.

Ainsi en 2023, nous avons rencontré et collaboré avec divers dispositifs :

- ANCRAGE, ESCALE, MOSAÏQUE, ARCHIPEL, OXYGENE : espaces sociaux et culturels couvrant une grande partie du Territoire Dieppois « EU, le TREPORT, DIEPPE et NEUFCHATEL ». Ce sont des lieux de proximité qui proposent des activités sociales, éducatives, culturelles et familiales pour répondre aux besoins et envies des habitants ;
- Foyer DUQUESNE ;
- Maison Des Adolescents ;
- Equipe Mobile des Jeunes en souffrance Psychique de l'hôpital de DIEPPE (rencontre mensuelle avec les équipes MO et SMD) ;
- Rencontre avec l'ensemble des AS scolaire du Territoire ;
- Pôle Ressource Santé de Dieppe : OUTIL ELIXIR favorisant les échanges autour de thématique en lien avec le quotidien des jeunes et des familles ;
- Escape Game ONM sur le thème du tabac, contraception ;
- Deux agents du SMD et MO sont membre de l'Ambassade Jeunesse UTAS DIEPPE/NEUFCHATEL EN BRAY.

Unité « AFR » : avec la survenue de la Loi Taquet, nombre d'AF ont souhaité prendre des congés estivaux notamment. Devant l'affluence des demandes, un partenariat avec les AFR rouennais et havrais s'est effectué pour des mises en relais pour 3 enfants. Egalement, 14 colonies ont été effectuées, dont 8 en organisme spécialisé pour publics présentant des handicaps avec troubles associés.

A noter également, 2 sorties à la journée ont pu être effectuées, elles ont été organisées par 3 agents, avec une huitaine d'enfants du service.

3. Actions d'amélioration du cadre de vie des usagers et de développement durable

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et des travaux, de nombreuses actions ont été menés en 2023 :

Entretien du Parc-Autos

Le parc-autos STD comprend 44 véhicules.

Cela représente 244 commandes pour l'entretien, 19 contrôles techniques et un peu plus de 600 000 kms parcourus sur le territoire Dieppois. Ce nombre de kilomètres renforce l'ancrage

territorial et la nécessité de s'installer encore plus sur le territoire de Neufchâtel en Bray et de Dieppe, pour garantir une couverture territoriale la plus large possible.

Maintenance des bâtiments

L'entretien courant est réalisé par deux agents, sous l'autorité d'un responsable.

Cela concerne 8 unités de vies, réparties sur 5 bâtiments ERP (établissement recevant du public) et 3 bâtiments administratifs ERT (établissement recevant des travailleurs)

Environ 170 commandes et plus de 1100 interventions de maintenance courante ont été réalisées sur l'ensemble des sites.

Les chantiers Ecoles

Depuis deux ans, M. Joly maître de formation professionnelle a rejoint l'équipe technique.

Ainsi, 32 chantiers écoles, dans lesquels sont mobilisés des jeunes accueillis sur les unités, ont pu être réalisés. Une valeur ajoutée au bénéfice de tous ! Ci-dessous quelques exemples pour étayer :

- Rénovation du studio rdc au 19 Cauchoise,
- Rénovation de l'escalier de secours au 19 Cauchoise,
- Mise en peinture des boiseries sur Arques en Ciel,
- A venir deux terrasses, une carrelée sur la « Transition » et l'autre en bois sur « EU ».

Amélioration du cadre de vie - Travaux marquants

Cela représente une centaine de commandes réalisées auprès de prestataires extérieurs

- **Boucher de Perthes**, terrassement, espaces verts, reprises de l'escalier principal, enrobés et marquage du parking, mise en place du contrôle d'accès avec GIPS,...

Le déménagement dans de nouveaux locaux – Rue Boucher de Perthes pour les équipes du SMD, MO et AFR offrant ainsi un cadre de vie plus adapté autant aux professionnels qu'aux jeunes et familles accueillis.

- **MECS d'EU**, L'année 2023 a été marquée par la réalisation de travaux de rénovation de l'ensemble de l'unité. Toutes les chambres ont été équipées de placards. Certains espaces ont été repensés afin d'offrir une chambre supplémentaire aux usagers, mise en peinture et pose de plaque accrovyn sur l'ensemble de l'unité. Les espaces ont eux aussi été réaménagés et repensés. En amont, les jeunes ont été associés par le biais des groupes de paroles au choix des couleurs, du mobilier et des graffs qui ont été réalisés dans les espaces communs. Le tri sélectif a été mis place sur l'unité en lien avec la Communauté de Communes qui est intervenu auprès des jeunes afin de les sensibiliser au recyclage des déchets et à l'importance du tri.

- **La Transition**, amélioration des espaces verts sur la Transition et sécurisation du terrain de jeu. Rénovation de toutes les douches. Un effort a été mené quant au tri sélectif par la mise en place de poubelles jaunes et une action pédagogique auprès des jeunes
- **Arques en Ciel**, amélioration des aires de jeu, création d'un terrain de basket (en cours de livraison), intervention d'une artiste peintre pour l'embellissement des circulations et des différents halls d'accueil. Créations de Claustras pour protéger les escaliers,
- **Accueil du 19 Cauchoise**, rénovation de toutes les fenêtres en toiture, rénovation des douches avec création de douches faïencées, rénovation de la salle d'activités, amélioration de la distribution en ECS, pose de chauffe-eaux thermodynamiques.
- **Les Dentelles**, remise en état du local couche, création de points d'eau sur la pouponnière, Fin 2023 le cadre de vie des enfants a été amélioré par l'intervention de Gaëlle HUCHIN, artiste peintre, qui a créé des fresques animalières à chaque étage. Le thème de la jungle a été retenu pour le 3^e étage, les pandas pour le 2^e étage. Les enfants ont pu participer à l'élaboration du projet et ont voté pour choisir le thème de leur étage. Un investissement en matériel mobilier de 10000€ a également été réalisé pour rafraîchir l'environnement vieillissant des enfants dans l'attente du déménagement à Saint Nicolas d'Aliermont.
- **Administration**, Place du Marquis, rénovation de l'infirmerie.

Formations internes,

33 Veilleurs de nuit ont pu être formés dans le cadre de la sécurité incendie, rondes de sécurité, évacuation des bâtiments et utilisation du SSI.

4. La participation du service à l'élaboration du projet d'établissement

Plusieurs agents ont participé et continuent de participer aux différentes instances proposées par l'établissement répondant aux attentes institutionnelles : référents qualité, référents insertion, Comité des fêtes.

La tenue de ces instances a été irrégulière en 2023 du fait d'une moins grande disponibilité de la direction au regard des intérim successifs de cadres à assumer.

A noter aussi la représentation du STD dans le cadre du salon des solidarités organisé par l'UTAS de Dieppe / Neufchâtel en Bray les 14 et 16 mars 2023 ayant mobilisé 500 professionnels et 120 partenaires.

Conclusion : Perspectives

Pour l'année 2024, la priorité doit être mise sur la stabilité de l'équipe du STD, autant pour les équipes administratives, éducatives, techniques que pour l'encadrement. Cette stabilisation se fera avec des recrutements, de la formation et de l'accompagnement au quotidien. Une attention toute particulière doit être portée aux recrutements d'agents diplômés, en proposant des contrats attractifs en termes de durée.

La démarche d'amélioration du cadre de vie doit continuer et concerner les unités qui n'en ont pas encore bénéficié.

Le partenariat doit aussi être un axe important à renforcer pour permettre au STD, au travers de ses agents, de s'inscrire pleinement dans le territoire.

Enfin, au travers de la dynamique d'actualisation du projet de service et d'évaluation de la qualité, un effort tout particulier doit être porté sur la formalisation de la personnalisation de l'accompagnement en réinscrivant les projets personnalisés et les DIPC dans les pratiques quotidiennes des professionnels.

38 Route de Sahurs CS 10004
76380 Canteleu
www.idefhi.fr

